

Résultats du monitoring des personnes ayant recours aux aides alimentaires en Gruyère

Introduction :

Commençons par rappeler une évidence : les personnes en situation de précarité n'ont que très peu de marges pour absorber les coûts imprévus, c'est donc assez naturellement que ces personnes se retrouvent à tailler dans le budget alimentaire en cas de coup dur. Durant la période de crise du Covid, plusieurs associations caritatives ont adapté leurs services : suspension des restrictions d'entrée avant l'obtention d'aide, aide financière d'urgence sans aucune étude de dossier.... Même si la situation actuelle a permis de retrouver des fonctionnements plus habituels, le questionnement sur l'organisation des associations caritatives de la Gruyère et sur le public ayant recours aux aides caritatives peut s'avérer particulièrement utile en vue d'une adaptation des offres à disposition des personnes en difficulté. Il faut le reconnaître, la levée du 1^{er} semi-confinement n'a pas amélioré la situation des ménages aux plus bas revenus. Les chiffres de l'aide alimentaire n'ont pas fléchi, peut-être même bien au contraire. Pour la première fois depuis 1990, la pauvreté pourrait donc augmenter au niveau mondial — un retour 30 ans en arrière¹. Cela semble indiquer que les institutions traditionnelles n'ont pas pu/su s'adapter aux effets liés au Covid. Des réflexions et propositions s'imposent.

Le Groupe de travail « Observatoire de la précarité », issu de représentant-e-s de différentes associations caritatives, communales/régionales de la Gruyère et de l'unité pastorale UP Compassion, a décidé de mettre en place un monitoring afin d'aider à proposer des éventuels ajustements à mettre en place suite à cette crise sociale et financière engendrée par le Covid. Cette étude doit ainsi contribuer à l'amélioration et au développement de nouvelles formes d'accompagnement et de solidarité et à la formalisation de recommandations opérationnelles faisant sens pour les personnes les plus fragiles de notre société.

Un questionnaire a été inséré dans les cabas alimentaires distribués par l'association St Bernard du cœur et des bénévoles ont distribué ce questionnaire aux personnes ayant recours à l'aide de Table Couvre-toi. Environ 700 questionnaires ont été distribués. 103 questionnaires ont été retournés de manière anonyme. Deux entretiens qualitatifs ont complété ce recueil de données.

Bref état des lieux de la précarité en Gruyère :

Avant d'entrer dans l'analyse des questionnaires, il semble important de mieux appréhender le contexte général des aides médico-sociales de ces dernières années. En effet, afin de mieux se rendre compte de la rupture éventuelle causée par le Covid en 2020, nous avons souhaité reporter les chiffres des associations et institutions dès 2015. Car 2020, ne rime pas pour tous avec une explosion des demandes. Le confinement semble avoir eu un impact sur certaines associations/institutions qui ont stabilisé leurs prestations, voire les ont carrément réduites en 2020.

Le Service social de la Gruyère (aide matérielle uniquement) :

Le nombre de personnes suivies par le service social de la Gruyère est très stable entre 2015 et 2020. Ainsi, le taux de personnes ayant recours à l'aide sociale est relativement stable entre 2015 et 2019 : le taux varie entre 2.7% et 2.6% sur la période en question, ce taux semblerait même diminuer en 2020 (chiffres provisoires).

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/>

Année	Nb de dossiers d'aide matérielle	Nb de personnes aidées	% de la population gruérienne
2015	1'070	1'424	2.7%
2017	1'074	1'439	2.6%
2019	1'105	1'481	2.6%
2020	1'051	1'367	2.3% (estimation provisoire)

Très clairement, la crise du Covid n'a pas (encore ?) eu d'impact sur les prestations du service social du district de la Gruyère. Selon les prévisions de la Confédération, l'année 2021 devrait être marquée par une augmentation de l'aide distribuée par les services sociaux. Nous ne disposons pour l'heure d'aucunes données concrètes confirmant ces projections.

Mesures de protection de l'adulte (curatelles)

Les données relatives aux mesures de protection de l'adulte sont relativement peu visibles. Le canton de Fribourg ne publie officiellement aucune statistique à ce sujet. Toutefois, la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) effectue une comparaison intercantonale depuis quelques années². Il en ressort que le nombre de mesures de protection augmente légèrement entre 2015 et 2019 alors même que le canton de Fribourg a un taux particulièrement élevé de recours aux mesures de protection de l'adulte en comparaison intercantonale (2^{ème} taux le plus élevé). Ce taux, qui ne diminue pas, reflète, selon les professionnels, un manque de structures médico-sociales dans le canton. Pour compléter ce tableau, le canton de Fribourg a le taux le plus élevé en Suisse de recours aux curatelles de portée générale. Selon ces professionnels, dans d'autres cantons, les personnes à la marge sont accompagnées de manière plus régulière diminuant ainsi la nécessité de recourir aux mesures de protection de l'adulte. Une diminution de ce taux est appelée des vœux de nombre de curateurs qui ressentent une frustration en faisant à la place des personnes plutôt qu'avec les personnes.

Année	Nb de mesures pour le canton	Nb de mesures pour 1000 personnes
2015	4'426	18,08 ‰
2019	5'027	19,50 ‰

RFSM Bulle

Les données du Réseau fribourgeois de santé mentale³ laissent entrevoir une très faible évolution de la prise en charge ambulatoire à Bulle. En tout état de cause, les besoins ne semblent pas avoir évolué notablement. A noter que la prise en charge en 2020 a légèrement

² <https://www.kokes.ch/fr/documentation/statistiques/annee-actuelle>

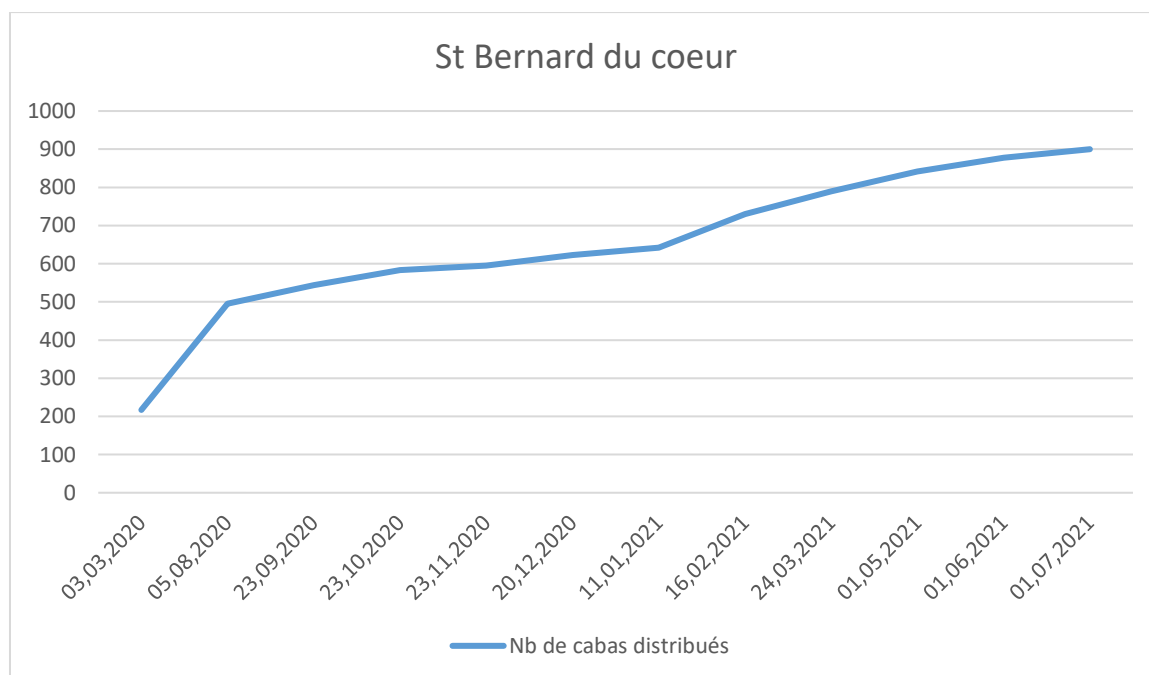
³ <https://www.rfsm.ch/propos-de-nous/publications-0>

diminuée par rapport à 2019, très certainement en lien avec le confinement imposé au printemps 2020.

Année	Nb de personnes traitées en ambulatoire à Bulle
2015	644
2019	697
2020	407'911 heures, à la baisse par rapport à 2019

St Bernard du Cœur :

Si pour les premières institutions, le Covid n'a eu que peu d'impact sur leurs activités, au contraire, pour l'association les St Bernard du Cœur, le Covid a eu une influence radicale. Les chiffres ci-dessous sont alarmants : début 2020, cette association soutenait environ 200 familles (pour information, cette association n'existait pas en 2015, point de comparaison de notre état des lieux) ; à la fin juin 2021, 900 familles sont soutenues régulièrement. L'explosion due au Covid entre mars et juin 2020 a été suivie d'une progression plus lente, mais régulière. Cette progression ne semble pas fléchir. Il n'est pas possible de ne pas s'en inquiéter !



A la fin juin 2021 : 900 familles, soit 3560 personnes, sont soutenues chaque mois, dont environ 400 familles reçoivent un cabas chaque semaine.

Cartons du cœur

Encore une fois, l'impact du Covid se fait sentir sur les activités déployées par les Cartons du cœur.

En 2015, 392 cartons avaient été distribués. En 2018, c'étaient 462 cartons pour environ 1798 personnes aidées.

En 2019, 552 cartons ont été distribués pour 2100 personnes aidées.

A la fin 2020, 656 cartons, pour 2230 personnes soutenues par l'association durant l'année (les données de la fin juin 2021 ne nous ont pas été fournies).

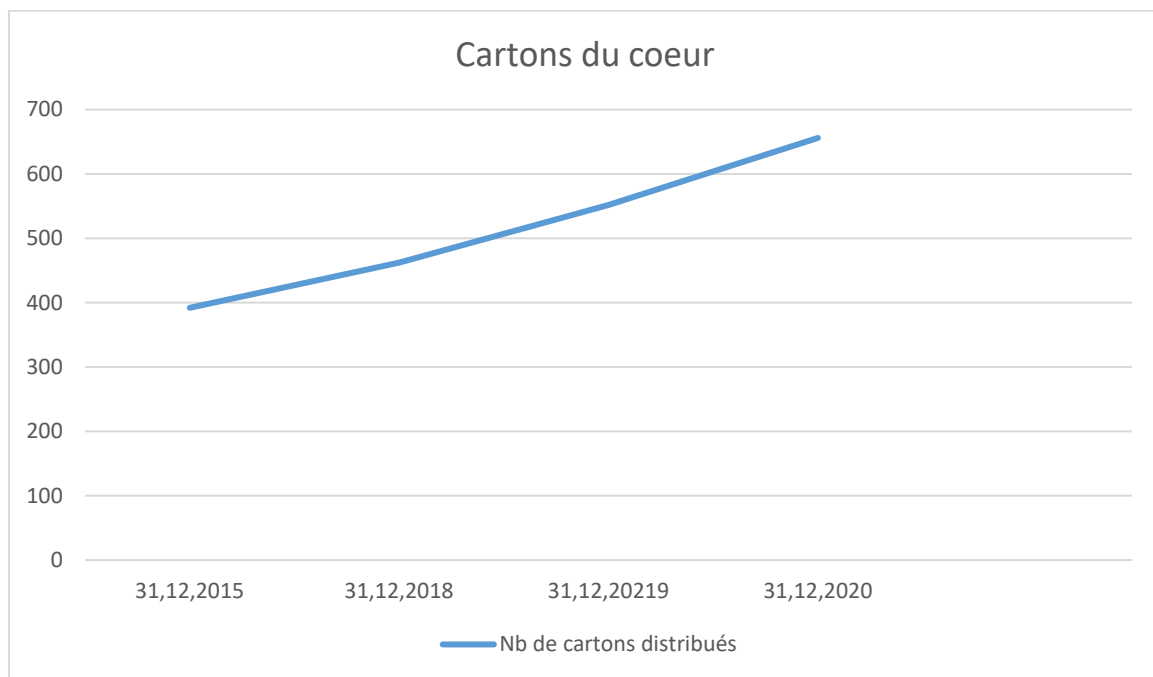


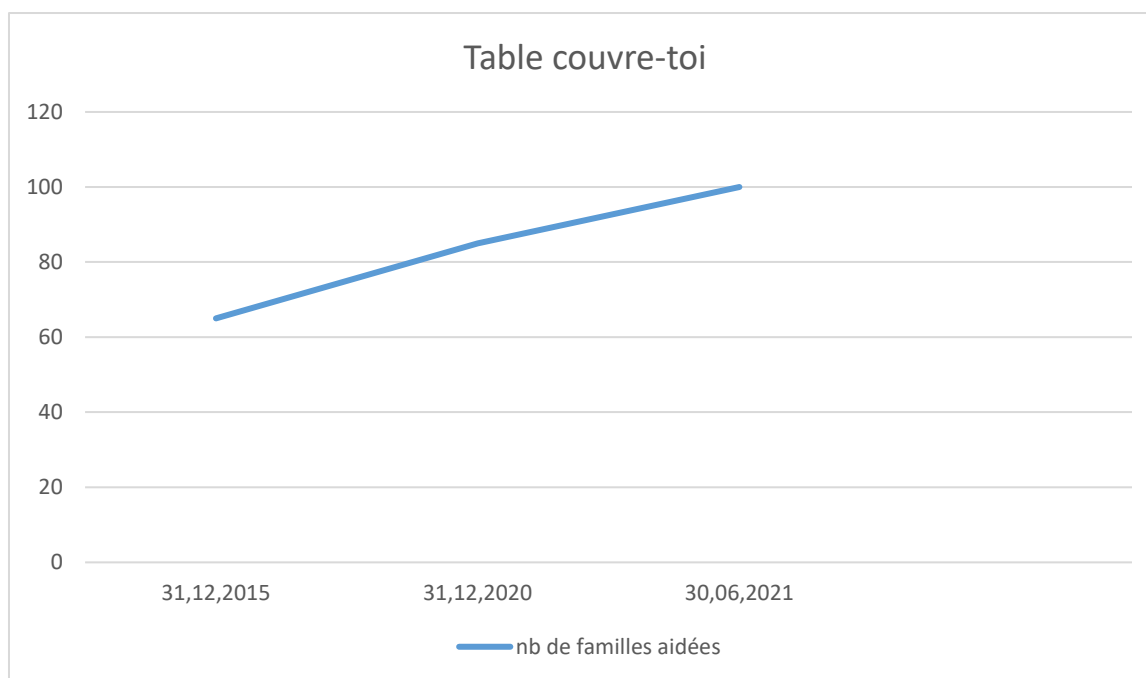
Table couvre-toi

Pour l'association Table couvre-toi, l'impact du Covid sur les activités déployées est forte, là encore, aucune embellie ne se fait ressentir, bien au contraire.

En 2015, entre 60 et 65 familles venaient chaque semaine chercher de l'aide alimentaire. Cela représentait entre 210 et 225 personnes soutenues.

A la fin 2020, le nombre de familles soutenues est passé entre 75 et 85, pour un total de 260 à 290 personnes.

Cette évolution se poursuit, puisqu'à la fin juin 2021, entre 90 et 100 familles sont aidées chaque semaine, pour un total entre 315 et 350 personnes.



Caritas

Toute personne peut s'adresser à l'accueil, sans rendez-vous, pour des conseils, pour parler, pour demander une aide matérielle. Les bénévoles de Caritas apportent essentiellement des aides d'urgence pour remplir le frigo, pour manger jusqu'au moment de recevoir le salaire ou la rente, pour payer une facture urgente, pour une aide pour l'achat de lunettes ou un traitement dentaire...

Période	Nombre de visites	Dons en cash Fr	Dons en bons Migros	Bons divers Fr	Totaux Fr
Année 2015	264	8241	4620	500.-	13'361
Année 2019	258	6981	5210	830	13'021
Année 2020	270*	5132	15390	1433	21'955
1 ^{er} semestre 2021	182	3210	15420	336	18'966

*En 2020, l'accueil a été fermé en raison du confinement le 16 mars 2020. Une semaine plus tard, soit dès le 23 mars, une permanence téléphonique a été mise en place par les bénévoles jusqu'au 4 juin, moment de la réouverture. Pas de visites, mais envoi de bons Migros par poste.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les factures payées directement par le caissier ; ainsi dans les comptes, les aides apportées sont plus importantes. Ici, il n'est pas tenu compte non plus des dons versés par d'autres associations ou fondations (AFAG, Conférence St-Vincent-de-Paul, Gialdini, Familles solidaires...) grâce à l'appui des bénévoles de Caritas.

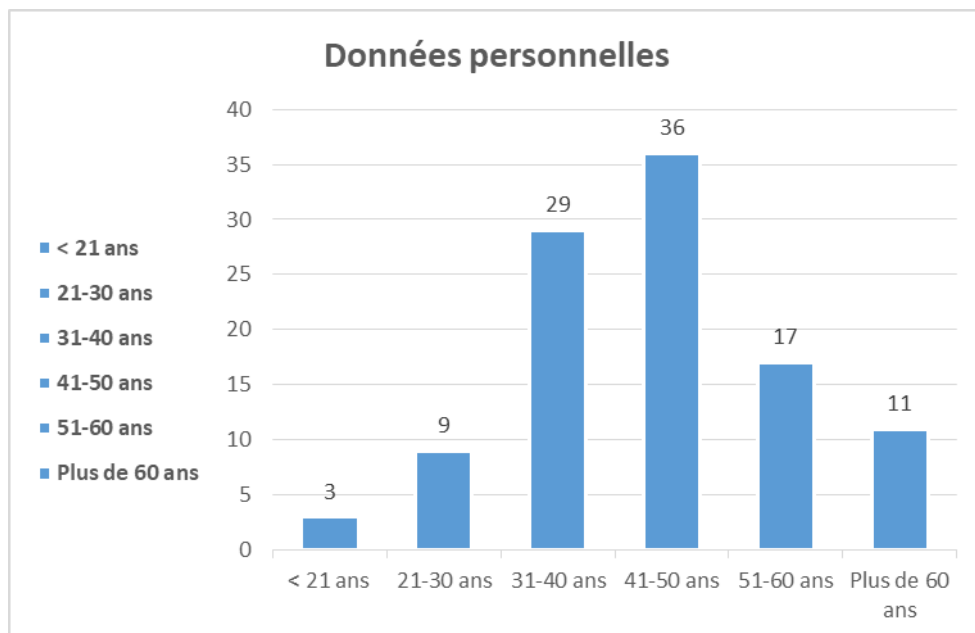
En conclusion de notre état des lieux

Face à la crise du Covid, le politique a réagi en inventant de nouvelles prestations sociales ou en les adaptant de manière significative (RHT, allocations chômage prolongées...). Il en ressort que les dispositifs traditionnels en contact direct avec les personnes les plus précaires n'ont, paradoxalement, été que très marginalement impactés par le Covid. Ainsi, le service social du district, les services des curatelles et la prise en charge ambulatoire du RFSM n'ont pas véritablement augmenté leurs activités, voire ont même plutôt réduit leurs prestations. Cela prouve que les réponses institutionnelles ont été adéquates pour une partie des personnes touchées par le ralentissement économique en raison du Covid.

A l'inverse, les institutions caritatives de la Gruyère et en particulier la distribution de l'aide alimentaire ont augmenté de manière significative l'aide accordée, mention particulière à l'association les St Bernard du cœur qui a singulièrement augmenté la distribution de l'aide alimentaire en Gruyère. L'aide étatique a donc laissé des personnes sans ressources qui n'ont eu d'autres possibilités que de s'adresser aux institutions caritatives. Les quelques données fournies à la fin juin 2021 ne laissent pas présager d'une détente, bien au contraire. Ce recours continu aux institutions caritatives est des plus inquiétants. Comme si une partie des personnes touchées par la précarité ne pouvant plus s'en sortir sans recours à cette aide caritative. Est-ce un aveu d'impuissance de l'intervention publique, est-ce un phénomène passager ? L'analyse des questionnaires reçus en retour devrait nous permettre de nous faire une meilleure idée des raisons qui poussent ou obligent ces personnes à recourir à l'aide caritative.

Analyse des questionnaires reçus en retour

Données personnelles :

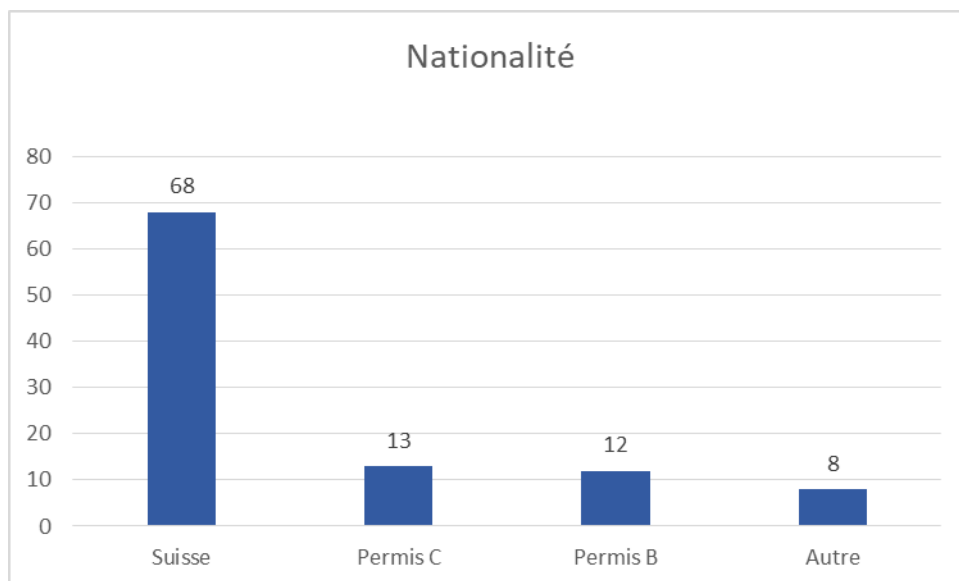


Au niveau de l'âge, la majorité des personnes aidées sont dans la « force de l'âge » alors même que selon la conception populaire, les personnes ont le plus de ressources à cet âge. Ces personnes seront-elles capables de rebondir ? À noter que la proximité avec l'âge de la retraite n'est pas source de difficultés particulières, contrairement à ce qui est souvent entendu ou observé dans d'autres milieux. En effet, certaines théories affirment que les ruptures dans les parcours de vie sont nombreuses autour des 50 ans. Nos chiffres mettent en évidence des accidents de parcours dès la trentaine. Comme nous le verrons par la suite, la majorité des personnes aidées ont des enfants à charge, cela explique peut-être que les personnes entre 31 et 50 ans soient majoritaires.

Les jeunes sont plutôt peu aidés par les associations d'aide alimentaire en Gruyère⁴, ont-ils d'autres ressources : la famille par exemple ?

A noter que depuis le printemps 2021, une armoire solidaire a été installée en ville de Bulle. Sans pouvoir faire état de statistiques précises étant donné l'anonymat complet des utilisateurs, il semblerait que quelques jeunes utilisent de manière plus ou moins régulière cette nouvelle offre.

⁴ Selon les études helvétiques, la pauvreté touche 2 fois plus les seniors en moyenne que le reste des classes d'âge, avec un taux de pauvreté proche de 17%. Les 18-24 ans sont également fortement touchés, avec un taux de chômage de 9,7%, soit un jeune sur 10 considéré comme pauvre en Suisse. Nos données sont quasiment inversées. Comment le comprendre ? <https://www.travailler-en-suisse.ch/seuil-pauvrete-suisse.html> Pour un état de la situation très complet au niveau du canton de Fribourg, se référer à https://www.fr.ch/sites/default/files/contens/sasoc/www/files/pdf89/fr_rgc_social_pauvrete_def.pdf



Sur un total de 101 réponses à cette question (**103 questionnaires ont été rendus à la date du 19 mars**), le 67 % des personnes aidées sont suisses. Il s'agit peut-être d'un biais de méthodologie, car les personnes de nationalité étrangère peuvent avoir plus de mal avec des questionnaires en français. À noter toutefois que les bénévoles de l'association St Bernard du Cœur se sont proposés pour aider à remplir le questionnaire. Selon discussion avec Mme Claude Maillard, présidente des Saints Bernard du cœur, cette proportion reflète assez fidèlement ses bénéficiaires : une forte majorité de Suisses fréquente son association. Les données issues de l'association Table Couvre-toi semblent confirmer cette proportion élevée de Suisses ayant recours à l'aide alimentaire. Comment l'expliquer ? Y a-t-il plus de solidarité communautaire pour les étrangers⁵ ? Les Suisses ont-ils honte de s'adresser à l'aide sociale publique et préfèrent ainsi l'aide caritative ?...

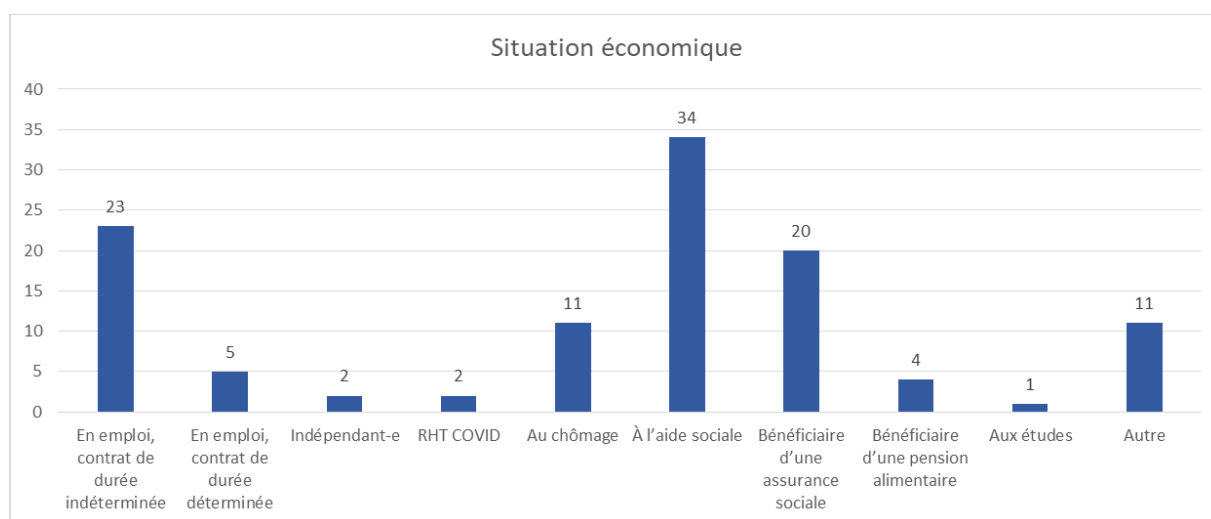
Sachant que les personnes détentrices de permis B et C ont souvent peur de s'adresser à l'aide sociale par crainte de perdre leur permis de séjour⁶, nous aurions pu nous attendre à une surreprésentation de cette population ayant recours aux associations d'aide alimentaire. Il n'en est rien, bien au contraire. Comment comprendre cet état de fait ?

⁵ En Suisse, la population d'étrangers compte dans ses rangs 12,7% de personnes pauvres, contre « seulement » 7,4% pour les personnes de nationalité suisse. Il existe donc un lien entre la nationalité et la pauvreté. Encore une fois, nos chiffres sont inversés, comment le comprendre ? <https://www.travailler-en-suisse.ch/seuil-pauvrete-suisse.html>

⁶ La question du non-recours aux dispositifs d'aide publique mériterait une attention toute particulière. Certaines études évoquent un taux de 50% de personnes ayant droit à l'aide sociale mais préférant ne pas y avoir recours. La question de l'amélioration de l'information à disposition des plus précaires serait une première recommandation à formuler. Cf. https://www.hesge.ch/geneve/sites/default/files/Documents/Communique_de_presse/rapport_non_recours_aux_prestations_sociales_hets_heds.pdf

Voir à ce sujet l'article de *La Liberté* du 16 juin 2021 p. 2-3, « Craintes liées à l'aide sociale ».

Situation économique :



Près d'un tiers des personnes bénéficiant d'aides alimentaires bénéficie également de l'aide sociale. Un petit quart est en emploi avec un contrat indéterminé et un cinquième est bénéficiaire d'une assurance sociale. De manière un peu raccourcie et caricaturale, près de 70 % des personnes ayant recours à l'aide alimentaire ne devraient idéalement pas l'être : tant le revenu du travail que celui de l'aide sociale et des assurances sociales devraient suffire pour vivre. Il n'en est rien. Très clairement cette situation est alarmante. Il est difficile d'admettre que les montants distribués par l'aide sociale et les assurances sociales ne couvrent pas l'entier des besoins vitaux. Il convient d'étudier plus en avant si tous les bénéficiaires de l'aide sociale souffrent de minimaux trop bas, ou seulement certains types de bénéficiaires tels que les familles nombreuses ou les personnes seules comme cela est évoqué dans la littérature consacrée à ce sujet. Une autre piste d'explication se trouverait dans la durée de l'aide, plus l'aide dure, plus la situation deviendrait difficile. « *Et c'est pendant ces trois ans (d'aide sociale) que nous sommes tombés en enfer. On s'est trouvé au social ... avant il était chef de cuisine mais sans CFC. En effet quand il s'est trouvé au chômage, il a été envoyé en cuisine en programme d'occupation. Et le chef lui a conseillé de faire son CFC "je te garde pour faire ton CFC". Mais ils ont promis aussi de le garder une fois obtenu son CFC. Mais pendant les trois ans au CFC nous étions à l'aide sociale. Et là c'était la descente aux enfers.* » (entretien n° 1)

Un autre questionnement concerne les salaires minimaux. Aujourd'hui, certaines familles ne peuvent pas joindre les 2 bouts avec un seul salaire. Or, les salaires d'appoint sont beaucoup plus difficiles à trouver en cette période de pandémie. Notons également que selon une étude de l'EPFZ, les ménages à faibles revenus sont particulièrement touchés par la crise du coronavirus. Les revenus inférieurs à CHF 4'000 ont baissé de 20 % selon cette étude. En effet, certaines personnes n'ont pas droit aux indemnités de l'assurance-chômage, par exemple lorsqu'elles sont en formation ou employées avec des contrats courts ou précaires. Dans d'autres situations, dans la gastronomie par exemple, une partie des salaires n'est pas assurée.⁷ À noter la quasi-absence de personnes bénéficiant des RHT ou se présentant comme indépendant. C'est un fait peut-être rassurant : très peu de personnes sont tombées dans la

⁷ <https://kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/communiques-de-presse/2021/02/La-crise-du-coronavirus-exacerbe-les-inegalites-en-Suisse.html>

pauvreté du jour au lendemain. Les personnes soutenues par les associations d'aide alimentaires étaient souvent déjà connues ou au bénéfice d'autres prestations sociales (assurances ou aide sociale).

Faut-il voir dans les réponses recueillies, le même constat que celui des services sociaux, à savoir que les personnes rencontrant actuellement des difficultés en raison de la pandémie bénéficient encore de solutions privées (ou des RHT et autres mesures *ad hoc*) et ne sont pas encore arrivées à un dépouillement total, ce qui est souvent une des conditions pour être aidé. Aussi généreuses que soient ces aides alimentaires, il n'en résulte pas moins que c'est le donateur qui décide ce que reçoit le bénéficiaire et non le bénéficiaire qui obtient ce dont il a besoin. Il est possible d'émettre l'hypothèse que les personnes nouvellement en situation difficile résistent à cette déposition du pouvoir d'agir en refusant de s'adresser à l'aide sociale et/ou à l'aide caritative.

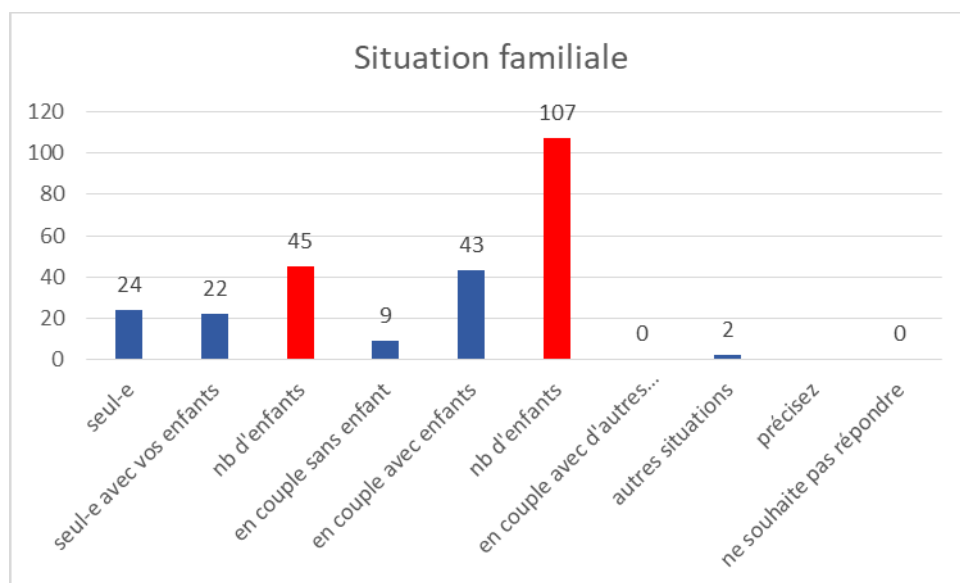
Il est très difficile de se faire une idée de la situation des 11 personnes ayant répondu « autre » à cette question. Il s'agit d'une limite à cette étude par questionnaire fermé. À noter également, l'absence d'information à notre disposition du parcours scolaire et des formations professionnelles suivies par les bénéficiaires de l'aide alimentaire en Gruyère. L'absence de formation (reconnue) est parfois évoquée pour expliquer le fait de se trouver en situation de précarité : « *J'ai un diplôme qui est équivalent à un CFC, vente et commerce. Mais mes documents français ne sont pas reconnus ici. J'aurais dû refaire mes études. Donc je me suis engagée en tant que serveuse.* » (entretien n° 1) Le CFC n'est toutefois pas un rempart suffisant pour éviter toute dégringolade : « *Mon copain, mon conjoint ça fait un peu plus de temps (qu'il se trouve à l'aide sociale) parce que suite à des opérations (médicales) qu'il a dû avoir, il a malheureusement dû s'inscrire à l'assistance sociale. Lui il avait toujours un boulot, il a toujours travaillé. Mais il a eu des problèmes de santé, il a dû faire une reconversion professionnelle... puis plus rien. Et puis du coup au social !* » (entretien n° 2)

Selon différentes études⁸, la question de la formation serait déterminante pour comprendre les trajectoires des personnes touchées par la pauvreté.⁹ Pour reprendre les propos obtenus lors d'un entretien : « *Il faut ranger sa fierté. Bon avant de rencontrer mon conjoint, j'ai déjà eu un parcours de vie qui n'était pas facile. J'ai toujours dû me battre pour obtenir les choses : je n'étais pas très forte à l'école, mes parents sont divorcés. J'avais 7 ans, ce n'était pas facile. L'école n'était pas facile, mais j'ai toujours étudié plus que les autres et j'ai fini par avoir mon certificat d'étude d'école secondaire. Mais vu que j'étais en classe de développement, j'avais du retard par rapport aux autres. Et puis je viens d'une famille pauvre. Mais je me suis toujours battue.* » (entretien n° 2) La formation professionnelle est perçue comme une chance, un atout parfois impossible à atteindre pour les personnes se trouvant en difficultés financières : « *Moi je n'ai pas de CFC parce que j'ai pas eu la chance de le faire (évoquant son enfance vécue dans la pauvreté).* » (entretien n° 2)

⁸ En Suisse, 15,9% des personnes qui n'ont pas de formation post-obligatoire (maturité) sont considérées comme pauvres, contre seulement 8,9% pour celles ayant une formation du type secondaire II. Cf. <https://www.travailler-en-suisse.ch/seuil-pauvrete-suisse.html>

⁹ Pour plus d'informations, se référer à : <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/soziale-absicherung/lutte-contre-la-pauvrete.html>

Situation familiale :



Sur les 103 réponses obtenues, 152 enfants bénéficient régulièrement d'une aide alimentaire en Gruyère, soit 1.5 enfant par ménage aidé. Malheureusement, vivre avec des enfants est un facteur de risque de pauvreté en Suisse¹⁰. Le 63 % des personnes aidées ont des enfants¹¹. Les minimaux d'aide sociale ne sont peut-être pas assez élevés pour les familles, en particulier pour les familles nombreuses. De même les allocations familiales sont probablement trop basses en Suisse pour répondre aux besoins des familles.

Contrairement à ce que nous aurions pu imaginer, les familles monoparentales sont deux fois moins nombreuses que les couples avec enfants. Il s'agit d'une surprise relativement importante. Pour la population soutenue par l'aide alimentaire en Gruyère, c'est avant tout le fait d'avoir des enfants qui est source de pauvreté, et non pas la situation monoparentale. Toujours sans prétention à la représentativité, les deux entretiens réalisés concernaient des couples avec enfants.

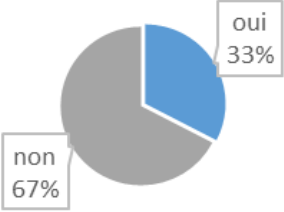
Il convient de noter le projet de prestations complémentaires en faveur des familles en consultation au Grand Conseil fribourgeois. Si cette prestation aboutit, ce sera clairement un progrès pour ces familles soutenues par les prestations publiques et caritatives.

¹⁰ 23% des familles monoparentales en Suisse affirment avoir des difficultés à joindre les deux bouts, 13% des ménages de couple avec enfant-s éprouvent les mêmes difficultés. Cf. Office fédéral de la statistique, Les familles en Suisse, Rapport statistique 2021, Neuchâtel 2021, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.17084547.html>

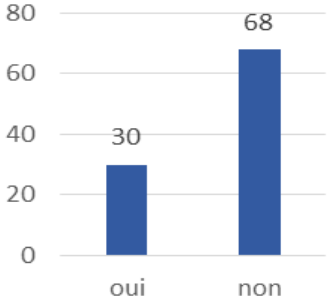
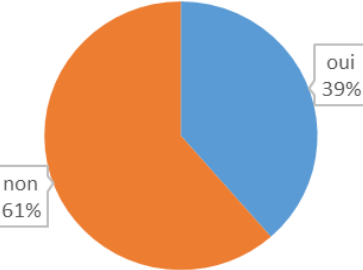
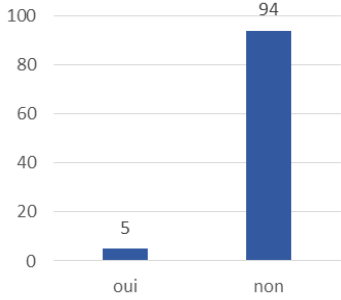
¹¹ Au niveau fédéral, les familles constituent un groupe-cible de la lutte contre la pauvreté, pour plus d'informations, se référer à : <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/soziale-absicherung/lutte-contre-la-pauvrete.html>

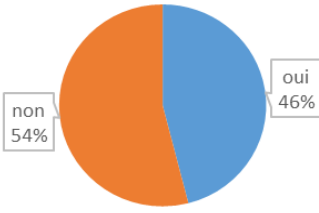
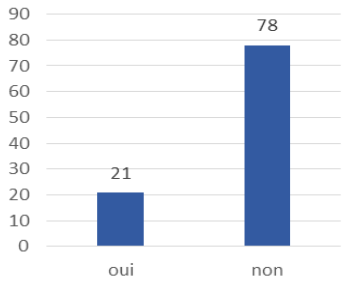
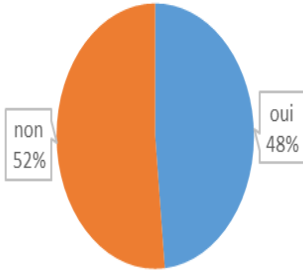
Les prestations en nature accordées par les associations caritatives limitent considérablement le libre-choix des bénéficiaires ; en effet, ces prestations dépendent plus de ce qui est mis à disposition par les donateurs que des besoins réels des bénéficiaires. Même si notre étude reste bien sommaire, il ressort que les parents sont attachés à leur pouvoir d’agir en faveur de leurs propres enfants (cf. question : « vos enfants mangent-ils à leur faim ? » et les propositions récoltées dans les questions libres en fin de questionnaire). En ce sens, les prestations complémentaires en faveur des familles pourront garantir un minimum de pouvoir d’agir aux parents, nous pensons ici en particulier aux demandes relatives aux loisirs et au sport pour les enfants et à l’hygiène (couche-culotte). En guise d’illustration de l’absence de pouvoir d’agir lorsque l’on se trouve à l’aide sociale : « *Parce qu’en effet c’est un cercle vicieux. L’année passée par exemple il (son mari) a reçu 500 CHF (un bonus accordé par son employeur pour la réussite de son CFC) que je souhaitais utiliser pour faire quelque chose avec mes enfants ... Rien, ce n’était pas possible (le service social a récupéré l’entier du bonus).* » (entretien n° 1)

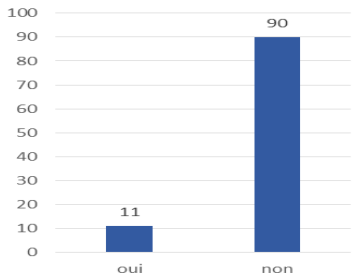
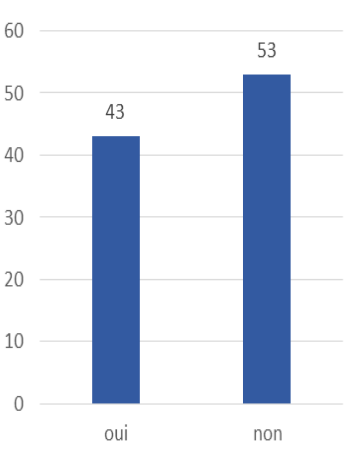
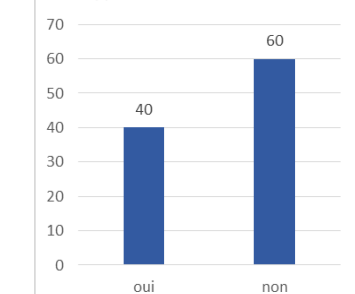
Situation générale :

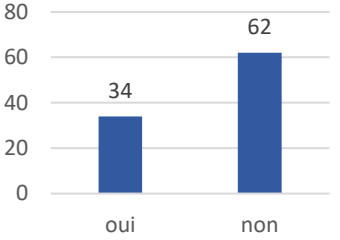
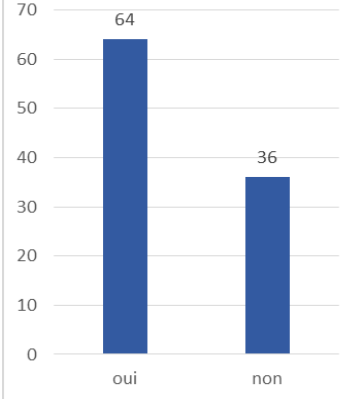
<p>Rencontrez-vous parfois un travailleur social?</p>  <table border="1"><thead><tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>oui</td><td>33%</td></tr><tr><td>non</td><td>67%</td></tr></tbody></table>	Réponse	Pourcentage	oui	33%	non	67%	<p>33 % des personnes soutenues par l'aide alimentaire en Gruyère sont suivies régulièrement par un travailleur social. Ce chiffre correspond au pourcent près (!) à la proportion de personnes bénéficiant à la fois de l'aide sociale et de l'aide alimentaire (33 %). Nous comprenons donc que toutes les personnes qui ne sont pas aidées par un service social n'ont aucun recours aux travailleurs sociaux. En d'autres termes, ces personnes essaient de se débrouiller seules, sans l'aide de services officiels. Pour ceux et celles qui ont recours à des assistants sociaux, l'aide semble reconnue et manifeste : « <i>Mais pour cela j'ai dû passer au social, et je me suis prise une curatelle. C'était très dur ; mais cela m'a beaucoup aidée dans le sens que j'ai appris plein de choses. Ça a été un soutien par rapport aux lettres. Ce n'était plus moi qui ouvrais les lettres. Ça m'a permis de me remettre psychologiquement. Et j'ai pu me remettre au travail. En plus la juge m'a exonérée d'impôts pendant une année. En plus j'avais tellement de dettes que ma curatrice m'a mise sur la voie de la faillite privée pour que je puisse recommencer.</i> » (entretien n° 2)</p> <p>Il semblerait que les personnes déjà vulnérables avant le Covid aient été fortement impactées par cette pandémie¹². La perte d'un petit boulot n'a souvent donné droit à aucune prestation, en particulier pour les activités dites « au noir » ou pour la part non assurée (pourboire).</p>
Réponse	Pourcentage						
oui	33%						
non	67%						

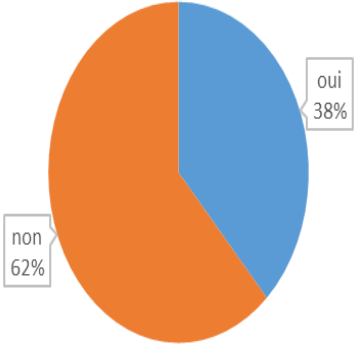
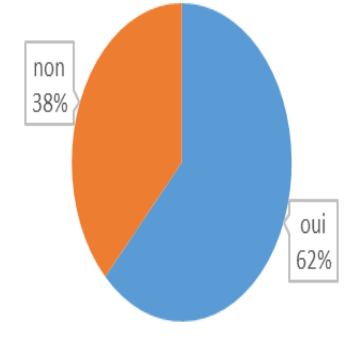
¹² La crise du coronavirus a touché en particulier les plus démunis : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/eval_pauvrete_au_temps_du_covid-19.pdf « Les mesures prises depuis le confinement ont permis de rapidement protéger ceux qui étaient déjà les mieux protégés, mais la crise a réduit les revenus et aggravé la situation des personnes peu touchées par les mesures du fait de leurs conditions d'attribution. Ces populations doivent faire l'objet d'une attention accrue. Il convient notamment de s'assurer avant toute nouvelle réforme qu'elle n'aggrave pas la situation des personnes en situation de pauvreté, déjà très fragilisées par la crise. » ; voir également *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie : une analyse de l'enquête « Covid-19 » du Panel suisse de ménages selon les catégories de revenu*, HETSL & FORs, mai 2022, [Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie: une analyse de l'enquête «COVID-19» du Panel suisse de ménages selon les catégories de revenu \(contre-la-pauvrete.ch\)](#).

<p style="text-align: center;">Vous est-il arrivé d'avoir une activité sportive au cours des 6 derniers mois?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>68</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Nombre	oui	30	non	68	<p>Les personnes aidées par les associations d'aide alimentaire n'ont que peu la possibilité de penser aux loisirs et au sport. Seul le 31 % des personnes ayant répondu au questionnaire exerce une activité sportive.</p>
Réponse	Nombre						
oui	30						
non	68						
<p style="text-align: center;">Pratiquiez-vous une activité sportive avant l'apparition du covid?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>39%</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>61%</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Pourcentage	oui	39%	non	61%	<p>Les deux tiers des personnes ayant répondu au questionnaire avaient déjà recours à l'aide caritative avant le covid, il est alors difficile de mesurer les effets de la pandémie sur les changements d'attitude. Si 39 % des bénéficiaires exerçaient une activité sportive avant la pandémie et qu'ils ne sont plus que 31 % environ à maintenir cette activité sportive, il est difficile de savoir qu'elles en sont les causes : est-ce un problème financier, est-ce que l'activité a été stoppée par les mesures de la confédération... notre questionnaire n'apporte hélas pas d'explications claires à ce sujet. À noter, mais nous y reviendrons, que plus du tiers des bénéficiaires ont par ailleurs dit que la situation actuelle avait des répercussions sur leur état de santé physique et psychique et quatre personnes sur dix parlent de tensions familiales augmentées... ce contexte difficile a probablement un impact sur la motivation à pratiquer une activité sportive.</p>
Réponse	Pourcentage						
oui	39%						
non	61%						
<p style="text-align: center;">Etes-vous allé à une activité de loisirs (spectacle, concert, cinéma, match, restaurant...) au cours des 6 derniers mois?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>94</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Nombre	oui	5	non	94	<p>Sans grande surprise, les activités de loisirs payantes ont été supprimées des possibles.</p>
Réponse	Nombre						
oui	5						
non	94						

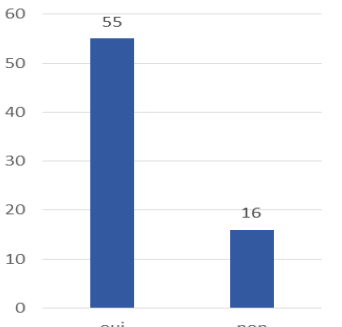
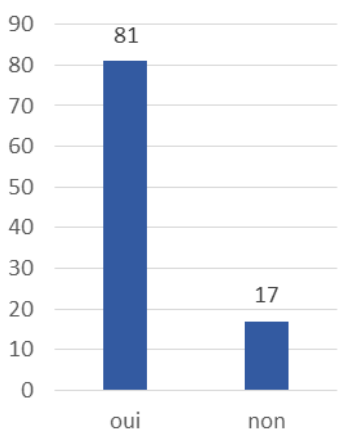
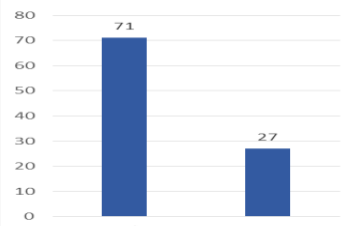
<p>Fréquentiez-vous des activités de loisirs avant l'apparition de la pandémie de covid?</p>  <p>non 54% oui 46%</p>	<p>Pour un peu moins de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire, la situation était plus favorable avant l'arrivée du Covid. La situation s'est clairement dégradée, au point que les loisirs ont été oubliés pour la quasi-totalité des personnes soutenues par l'aide alimentaire en Gruyère.</p>
<p>Participiez-vous à des activités culturelles ou de détente avant la pandémie ? (type groupe de discussion, de médiation, de prière, atelier artistique...)</p>  <p>oui 21 non 78</p>	<p>21 % des personnes ayant répondu au questionnaire participaient à des activités de bien-être avant la pandémie.</p>
<p>Avez-vous dû abandonner ces activités en raison de la dégradation de votre situation financière?</p>  <p>non 52% oui 48%</p>	<p>La moitié des personnes ayant répondu au questionnaire ont été contraintes d'abandonner ce type d'activité suite à la dégradation de leur situation financière, ce qui ne veut pas forcément dire au moment de l'arrivée de la pandémie. Outre le fait que les personnes ont dû se débarrasser de certains biens, la première chose qui passe à la trappe sont les vacances, suivi d'assez près par la non-participation à des activités culturelles ou de détente (type groupe de discussion, médiation, prière, ateliers artistiques, activité sportive). « <i>La grande était à l'école ici à Bulle ... elle me posait la question si nous pouvions partir en vacances ... et nous ne pouvions pas ! Et même partir en France chez mes parents devenait très difficile : il y a la voiture, l'autoroute, il y a l'essence.</i> » (entretien n° 1) On peut suspecter dans ces attitudes un mécanisme de renfermement sur soi dû à des manques de moyens financiers peut-être, mais très certainement aussi, à un sentiment de honte de ne pas pouvoir vivre comme les autres. Le sentiment de devoir faire face à l'urgence accapare l'esprit au point qu'il n'y a souvent plus, ni le temps, ni les moyens de mettre en place d'autres projets même si ces derniers ne sont pas forcément très onéreux. Le renoncement à l'espace public est préoccupant. N'oublions pas ce que nous dit Hannah Arendt :</p>

	<p>l'espace public est le lieu d'apparition de la liberté ; la véritable liberté commence lorsque l'on peut sortir de chez soi...</p>						
<p>Etes-vous parti-e en vacances au cours des 12 derniers mois?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>89</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Pourcentage	oui	11	non	89	<p>Très rares sont les personnes qui sont parties en vacances au cours des 12 derniers mois. Cela semble témoigner d'une situation difficile bien avant la pandémie. Encore une fois, il semble que ce soient les personnes qui vivaient des situations déjà délicates avant le Covid qui ont payé le plus lourd tribut à la pandémie.</p>
Réponse	Pourcentage						
oui	11						
non	89						
<p>Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>43</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>53</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Pourcentage	oui	43	non	53	<p>Lorsque l'on doit tout compter, les sorties culturelles et même les contacts sociaux se réduisent drastiquement. Plus de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire n'ont pas de contact avec leur famille (autre que leurs parents/enfants). Les situations de précarité engendrent un renfermement sur soi (comme évoqué ci-dessus), voire une exclusion de la vie sociale, par peur du regard des autres. Il semblerait donc que les difficultés économiques (et en particulier, l'effet stigmatisant de l'aide sociale) péjore les relations sociales. Les revenus impactent les relations sociales et donc le sentiment de solitude.</p> <p>Là aussi, le Covid n'a que peu changé les habitudes des personnes aidées. Il semble en effet, que les personnes aidées aujourd'hui n'avaient souvent que très peu d'activités de loisirs/de plaisir avant le Covid. Ainsi, lorsque la situation se dégrade encore, il n'y a pas grand-chose à trancher, si ce n'est du côté de l'alimentation, nous y reviendrons.</p>
Réponse	Pourcentage						
oui	43						
non	53						
<p>En cas de difficultés, y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger ou vous apporter une aide matérielle?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>60</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Pourcentage	oui	40	non	60	<p>40 % des personnes ayant répondu au questionnaire pensent bénéficier de proches pouvant les soutenir si la situation devait l'exiger. C'est réjouissant, même si, au contraire, 60 % pensent n'avoir personne sur qui compter.</p>
Réponse	Pourcentage						
oui	40						
non	60						

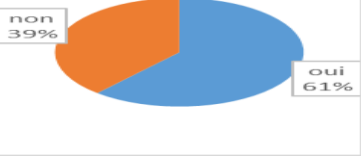

<p>Dans les 6 derniers mois, avez-vous dû vous séparer de biens qui vous sont utiles ou chers pour pouvoir faire face à votre situation?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>62</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Nombre	oui	34	non	62	<p>Les personnes qui avaient des biens de valeur semblent les avoir vendus afin de faire face à cette situation des plus pénible. Ceux qui n'avaient rien, n'ont évidemment pas pu développer ce type de compétences/stratégies.</p>
Réponse	Nombre						
oui	34						
non	62						
<p>Aviez-vous déjà recours à de l'aide caritative avant la crise du Covid?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>64</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>36</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Nombre	oui	64	non	36	<p>Une forte majorité des personnes ayant répondu au questionnaire avait déjà recours à l'aide caritative avant la crise, ce qui nous amène à penser que les personnes déjà sur le fil du rasoir ont subi de plein fouet cette pandémie. « <i>Par bonheur il y a eu l'association St Bernard du Cœur qui nous a beaucoup soutenus ... nous n'avions même pas de l'argent pour acheter des Pampers pour mon enfant.</i> » (entretien n° 1)</p>
Réponse	Nombre						
oui	64						
non	36						
	<p>Si plus de 60 % des personnes ayant répondu au questionnaire avaient déjà recours à l'aide caritative avant la crise du Covid, près de 40 % ont été contraints de réduire le nombre de repas pris chaque jour suite au Covid. La situation économique des personnes aidées s'est donc passablement péjorée. Par exemple, les personnes à l'aide sociale ayant un petit job d'appoint ont vu leurs minimums vitaux diminuer : le bonus pour activité d'intégration et/ou la franchise sur revenu ayant été supprimé. Pourtant quand vous avez des incapacités ou des fragilités, vous dépendez encore plus des autres et de leur attention, y compris pour des choses qui peuvent sembler anodines. La suppression du supplément d'intégration/franchise sur revenu a eu des conséquences importantes pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale.</p>						


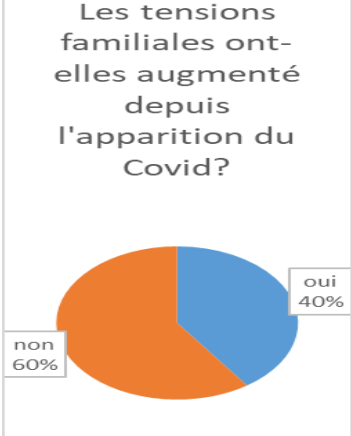
<p>Avez-vous dû réduire le nombre de repas pris chaque jour suite à la crise du Covid?</p>  <table border="1"> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>oui</td> <td>38%</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>62%</td> </tr> </table>	Réponse	Pourcentage	oui	38%	non	62%	<p>Quatre personnes sur dix ont dû réduire leur consommation alimentaire. C'est grave et préoccupant. Comment comprendre cette impossibilité d'intervenir sur d'autres aspects ? Il faut croire que ces personnes n'avaient aucune marge au niveau des loisirs et des relations sociales, comme nous avons pu l'entrevoir ci-dessus. Nous aurions pu imaginer que certaines personnes préfèrent ne pas payer leurs factures plutôt que de se restreindre sur l'alimentation. Probablement que la situation était déjà délicate auparavant et qu'une péjoration supplémentaire aurait pu entraîner un risque d'expulsion du logement ou autre. Il s'agit évidemment de conjectures, non vérifiées, une analyse qualitative pourrait améliorer la compréhension de ces marges de manœuvre dont disposent, ou non, les personnes soutenues par les organisations d'aide alimentaire de la Gruyère.</p>
Réponse	Pourcentage						
oui	38%						
non	62%						
<p>Mangez-vous à votre faim?</p>  <table border="1"> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>oui</td> <td>62%</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>38%</td> </tr> </table>	Réponse	Pourcentage	oui	62%	non	38%	<p>Quatre personnes sur dix ayant répondu au questionnaire ne mangent pas à sa faim. Cela se passe de commentaire. L'aide alimentaire apportée par les associations caritatives de la Gruyère est bienvenue comme relevé en fin de questionnaire. Toutefois, elle ne semble pas suffisante au regard de ces chiffres. Du reste, certaines associations ont parlé de « tourisme social » nécessaire pour une partie des bénéficiaires des œuvres caritatives. Ce sentiment d'être ballotté d'une institution à l'autre engendre inévitablement une perte de confiance en soi, le sentiment d'être non-acteur de sa propre existence, d'être le pion d'un jeu les dépassant. « <i>Je suis allée chez CloClo (responsable des St Bernard du cœur) parce que je n'avais plus rien. Après Claude m'a fait connaître d'autres associations.</i> »</p> <p>C'était difficile d'aller vers des associations ?</p> <p><i>Oui ...même le social. En effet je ne voulais pas y aller. Mon mari à la fin disait « je me lève le matin pourquoi ? » C'était horrible. (Elle pleure). » (entretien n° 1)</i></p> <p>On peut aussi se demander quelles vont être les influences de ces « privations » sur le développement des enfants de ces personnes contraintes de recourir à l'aide alimentaire pour compléter leurs ressources. Quelle ouverture d'esprit ces parents stressés par l'urgence vont-ils pouvoir leur donner ?¹³</p>
Réponse	Pourcentage						
oui	62%						
non	38%						

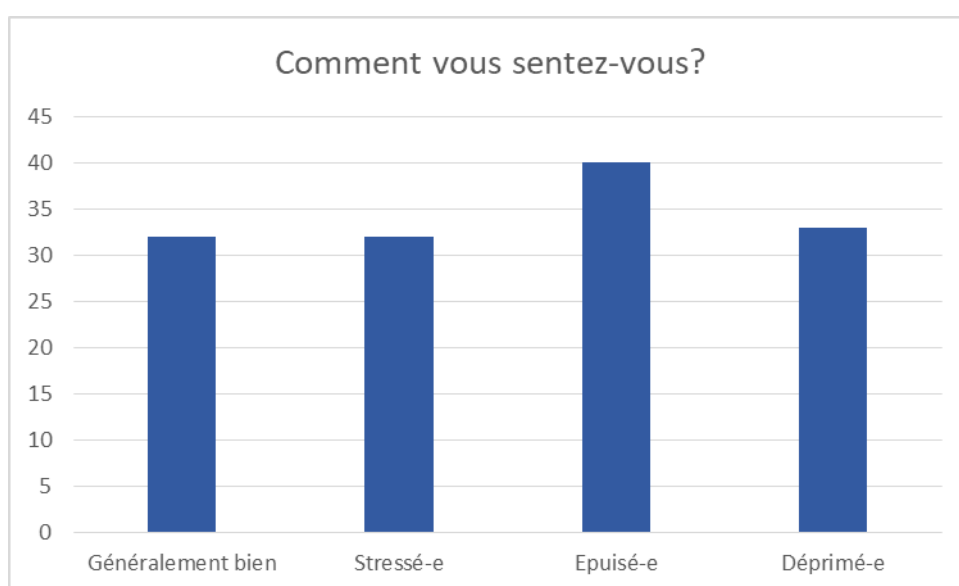
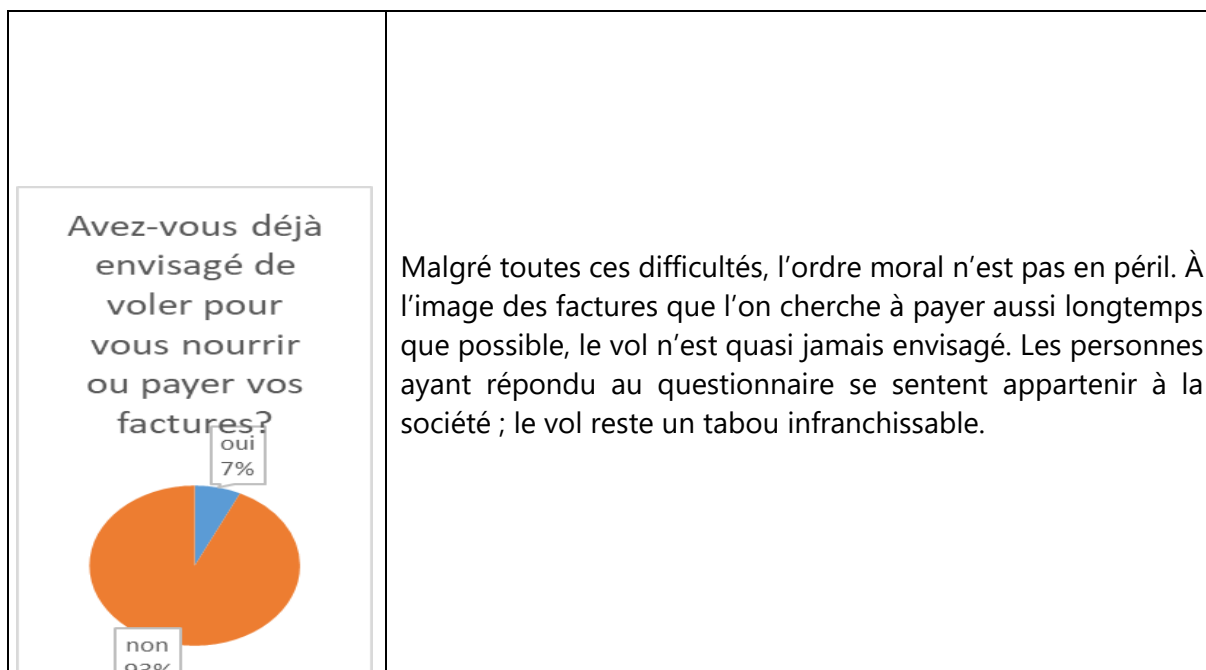
¹³ « Les jeunes enfants et les enfants sont des victimes importantes de la crise, en particulier dans les milieux les plus modestes. Le confinement a renvoyé l'intégralité de leur vie en milieu familial, alors que la stratégie est orientée sur la mise en collectivité des enfants pour lutter contre les inégalités sociales. La rupture éducative importante qui a eu lieu durant plusieurs mois a produit des inégalités éducatives qu'il faudra rattraper. Le déficit de socialisation qui pèse sur leur qualité de vie et leur santé psychologique a des effets sur leur bien-être. »

	<p>Le bas niveau des aides ne va-t-il pas avoir pour conséquence une reproduction des précarités dans les générations futures ? Le maintien dans une paupérisation ou tout juste en dessus engendre souvent d'autres problèmes. Par exemple, on peut se demander comment ces enfants-là ont réussi à suivre l'école à la maison ?</p>						
<p>Si vous avez des enfants, vos enfants mangent-ils à leur faim ?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>55</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>16</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Nombre	oui	55	non	16	<p>Les parents font beaucoup de sacrifices pour leurs enfants. Toutefois près de 23 % de ces enfants ne mangent pas à leur faim. La situation est alarmante.</p>
Réponse	Nombre						
oui	55						
non	16						
<p>Avez-vous réduit votre consommation de produits non-alimentaires (du style produits d'hygiène, habits...)?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>81</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>17</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Nombre	oui	81	non	17	<p>Comme nous l'avons évoqué, les marges de manœuvre sont plutôt faibles pour les personnes concernées par l'aide alimentaire. Le peu de marges à disposition ont été exploitées massivement par les personnes aidées. Ainsi, une très forte majorité des personnes ayant répondu au questionnaire a réduit ses consommations de produits non alimentaires.</p> <p>« <i>Nous n'avions pas l'argent pour la nourriture ... pour rien. Nous pouvions juste répondre aux factures normales qui sont l'appartement et l'assurance maladie, téléphone, télé, l'électricité...</i> » (entretien n° 1)</p> <p>D'une certaine manière, les personnes interrogées le disent et le revendiquent : nous sommes capables de faire des choix. « <i>Il nous reste 200 CHF ... après je ne vous dis pas combien coûtent les couches. Je ne vous parle pas que pour manger ... Il y a aussi les produits pour nettoyer la maison, les pommades pour bébés, le lait pour le bébé ... Je prenais des couches jetables malgré qu'on me disait de prendre des couches lavables ... je n'avais pas envie de ça ! Après c'est vrai : j'allais à Lidl, ça coûtait moins cher.</i> » (entretien n° 2)</p>
Réponse	Nombre						
oui	81						
non	17						
<p>La situation actuelle a-t-elle une influence sur votre état de santé (physique et psychique)?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>71</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>27</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Nombre	oui	71	non	27	<p>Très clairement la situation financière pèse sur le moral des personnes aidées. 72 % des personnes ayant répondu au questionnaire se disent affectées par la pandémie. « <i>Je suis très fatiguée, ce n'est pas facile. On n'a pas le temps pour soi-même.</i> » (entretien n° 2)</p>
Réponse	Nombre						
oui	71						
non	27						

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/eval_pauvrete_au_temps_du_covid-19.pdf

<p>Avez-vous été contraint-e de renoncer à des soins, faute de moyens financiers?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>non</td> <td>39%</td> </tr> <tr> <td>oui</td> <td>61%</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Pourcentage	non	39%	oui	61%	<p>Lorsque l'on se trouve en situation économique précaire, le réflexe largement partagé est d'augmenter sa franchise de caisse-maladie afin de diminuer les primes. Le risque est alors très élevé de renoncer ensuite à des soins par impossibilité de payer la franchise. Le risque est également grand de cumuler les dettes : « <i>Seulement pour l'assurance maladie, j'ai une dette de 10'000 CHF pour les poursuites...</i> » (entretien n° 1)</p>
Réponse	Pourcentage						
non	39%						
oui	61%						
<p>Avez-vous du retard dans vos factures à payer (loyer, assurance-maladie, impôts...)?</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>non</td> <td>47%</td> </tr> <tr> <td>oui</td> <td>53%</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Pourcentage	non	47%	oui	53%	<p>Étonnamment, peut-être, près de la moitié des personnes ayant recours à l'aide alimentaire n'a pas de retard dans le paiement de ses factures. Cela témoigne des sacrifices que beaucoup sont prêts à réaliser avant même de renoncer à payer une facture. Selon la conception populaire : « on paie d'abord ses factures, puis on vit avec ce qui reste ». Près de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire est encore dans cet état d'esprit. Une analyse qualitative serait bienvenue pour comprendre si ce rapport aux factures est culturel ou non. Pour rappel, le public ayant répondu au questionnaire est très majoritairement suisse.</p> <p>Pour l'autre moitié, les factures s'accumulent, laissant peu de perspectives de s'en sortir prochainement. « <i>Après j'ai rencontré mon conjoint ... et il était au plus bas du bas. Il commençait à recevoir des poursuites et devenait fou. Et puis j'ai dit : ce n'est pas grave, c'est un papier. Ils ne peuvent rien faire autrement. En tout cas nous n'avons rien. Je lui ai appris à relativiser. C'est ce qui lui a permis de voir autrement sa situation et arrêter de dramatiser. Plusieurs dramatisent pour les poursuites et après ils tombent en bas.</i> » (entretien n° 2)</p> <p>« <i>Mais maintenant (la famille est sortie de l'aide sociale grâce à un emploi) il y a tout qui nous rattrape. Une bonne partie est partie aux poursuites. Parce que la première année que nous étions au social, personne ne nous a dit que l'aide sociale payait aussi le 10 % (des participations médicales). Et moi j'ai laissé partir tout en poursuites. Je ne pouvais pas payer. Et maintenant il y a tout qui nous rattrape. Et maintenant je paye tous les mois, chaque mois, j'ai des paiements de plus de 4'000 CHF de total avec un salaire de 5'000 CHF!</i> » (entretien n° 1)</p>
Réponse	Pourcentage						
non	47%						
oui	53%						

<p style="text-align: center;">En dehors du soutien des proches et de l'aide caritative et publique, avez-vous eu recours à des emprunts?</p>  <table border="1" data-bbox="204 309 555 1093"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Nombre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>82</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Nombre	oui	15	non	82	<p>Deux tiers des personnes ayant répondu au questionnaire ont déjà renoncé à des soins, faute de moyens financiers à disposition. Encore une fois, nous pouvons observer que la précarité n'est pas que financière. Malheureusement, des problèmes financiers entraînent une diminution des soins, il s'en suit des problèmes de santé chroniques qui risquent d'avoir des conséquences sur l'insertion professionnelle. Et ainsi de suite... Selon certaines théories, une société est juste, non pas lorsqu'elle est égalitaire, mais lorsque les inégalités d'une sphère (par exemple l'échec scolaire) n'ont pas ou peu d'influence sur les autres sphères. Dans notre monde, au contraire, les difficultés vécues dans une sphère semblent contaminer les autres. Certaines théories évoquent le millefeuille pour imaginer l'idée que chaque couche supplémentaire vient agir comme un facteur de fragilisation de la couche inférieure. Cette logique de cascade est parfaitement illustrée durant l'entretien n° 1 : « <i>Une fois que nous aurons terminé de rembourser les poursuites, ce sera l'aide sociale qui va nous rattraper. Et si nous souhaiterions rentrer en France, l'assistance sociale prendra l'argent du deuxième piller de mon mari qui est Suisse.</i> » (entretien n° 1)</p> <p>L'exemple des prêts est significatif : on ne prête qu'aux riches. Cette solution est inexistante pour la population ayant répondu au questionnaire. En l'occurrence, il s'agit peut-être d'une bonne nouvelle. Un propos extrait de l'entretien n° 2 relate les risques liés aux emprunts : « <i>On s'est même fait un emprunt pour une voiture à l'époque et puis voilà, j'ai sombré...</i> » (entretien n° 2)</p> <p>Le recours au petit crédit est donc une solution au tout début des difficultés. Une fois la situation dégradée depuis quelques temps, les banques refusent ce type d'aide.</p>
Réponse	Nombre						
oui	15						
non	82						
<p style="text-align: center;">Les tensions familiales ont-elles augmenté depuis l'apparition du Covid?</p>  <table border="1" data-bbox="204 1496 555 1930"> <thead> <tr> <th>Réponse</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>oui</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>non</td> <td>60%</td> </tr> </tbody> </table>	Réponse	Pourcentage	oui	40%	non	60%	<p>La pandémie a péjoré la vie de famille pour 40 % des personnes aidées. Cela témoigne d'une amplification importante des problèmes vécus par ces dernières.</p>
Réponse	Pourcentage						
oui	40%						
non	60%						



Malgré toutes les difficultés relevées, les personnes ayant répondu au questionnaire se battent et restent fortes. « *Maintenant, il (son mari) est en train de refaire le permis (de conduire). Mais on a dû se battre pour avoir de l'aide. En effet après 5 ans il faut passer devant un psychologue de l'OCN, on ne peut pas le choisir. On doit le payer 1'300-1'500 CHF ... donc toujours des barrières, des barrières ... Là on a demandé au service social s'ils étaient d'accord de nous prêter de l'argent. Alors cela a été accepté. Mais la moitié de cet argent a été retiré de l'argent qu'on gagne par 50 CHF par mois.* » (entretien n° 2) Les bénévoles ayant participé à la récolte de

données ont été frappés par cette force de résistance, cette envie de se battre pour leurs enfants. Un des enjeux de l'aide, qu'elle soit caritative ou publique, est de pouvoir reconnaître cette force, ce pouvoir d'agir faute de quoi certaines personnes préfèrent ne pas avoir recours à de l'aide, seul moyen à leurs yeux de préserver leur dignité. Parfois, la résignation refait surface : « *Maintenant on essaie de remonter, mais c'est un cercle vicieux.* » (entretien n° 1)

Qu'attendez-vous des collectivités publiques et des associations caritatives pour votre avenir ?

Plus de soutien financier au niveau des assurances maladies
de l'aide pour améliorer notre condition de vie sans toujours dépendre d'une aide par exemple : avoir un travail stable, aider à trouver un logement correct.
sur toutes les associations citées sur le questionnaire, seule table couvre-toi et les St Bernard du cœur aident.
accompagnement par des bénévoles pour aider à passer le permis de voiture, accès à des bons alimentaires, des habits moins chers
nous attendons de l'aide pour continuer à nourrir notre fille
de l'aide alimentaire
que l'aide continue
Je pense qu'il faut aider les personnes en difficultés matérielles et sociales. Ça met du baume au cœur et redonne le sourire et la dignité. Il y a beaucoup de gens qui souffrent.
que l'on m'aide à sortir la tête de l'eau.
une aide alimentaire ponctuelle quand notre budget est trop restreint
que ces aides continuent car c'est bien agréable d'avoir de l'aide. Ma situation devrait être temporaire, enfin normalement si ma santé s'améliore
je ne sais pas. J'ai fait un AVC en octobre 2020, je suis en traitement. En 10 ans, 20 opérations, AVC et refus de rente AI
le soutien apporté actuellement est énorme. On ne peut pas demander plus car cela ne serait pas possible. Peut-être une petite activité pour les enfants.
néant
un soutien tant alimentaire que pour parler. Une oreille comme on dit
aide passagère
qu'on me donne un coup de main pour payer mes factures (loyer, assurances maladie)
c'est très difficile pour moi, jusqu'à aujourd'hui, j'ai aidé tout le monde, j'ai donné surtout de mon temps, dans le travail ménager, les réparations et autre. Ce qui est triste, quand on ne peut plus donner et faire, on ne nous connaît plus.
une aide plus rapide
je suis ravie de l'aide reçue
merci pour l'aide reçue
aide sans gagnant
une aide autant psychologique qu'alimentaire, par exemple un groupe de parole
ne rien changer, les St Bernard du cœur ont un cœur en or
nous n'avons pas d'attentes particulières
avoir de l'aide si besoin
des aides plus importantes pour les familles nombreuses puisque l'on n'a pas le droit à l'aide sociale
de l'aide! Je suis prête aussi pour une activité, merci
recevoir de la nourriture

je trouve qu'il y a un bon soutien. Par contre, l'assurance-invalidité m'a été refusée, c'est à cause de cela que je suis toujours à l'aide sociale et que je n'arrive pas à joindre les 2 bouts
de l'aide pour les factures importantes ou alimentaires. Nous faisons pour avoir à manger, quitte à repousser des factures qui, à force, se cumulent à n'en plus finir
j'espère que les associations caritatives puissent être reconnues par l'Etat dans le but de les soutenir financièrement
je suis dans une situation très difficile, j'espère qu'il puisse m'aider et je le remercie
Des aides alimentaires et aides pour payer mon assurance maladie. De l'écoute et du soutien quand ça va moins bien certains jours
aider à trouver des solutions aux problèmes
je suis dans une situation très difficile
, aide personnelle, des démarches administratives simples
je voudrais pouvoir me débrouiller sans aide car c'est très difficile de demander de l'aide
de l'aide pour la nourriture et des produits du quotidien
des aides ponctuelles, un soutien moral, des activités ou rencontres pour sortir de la routine
on reçoit un sac alimentaire chaque samedi et c'est déjà ENORME, encore mille merci
du soutien... sans oser en abuser
qu'elles puissent continuer à nous aider et qu'elles puissent continuer d'exister
un peu de soutien, je sais que des personnes sont bien plus dans la merde. Mais j'espère que chacun puisse trouver l'aide dont il a besoin
en général, je n'aime pas trop demander de l'aide autour de moi. Mais c'est dû à mon vécu aussi. J'ai toujours peur de déranger. C'est déjà très compliqué de demander quelque chose aux professionnels tels que médecins et curatelle. Je suis déjà très contente de recevoir des sacs alimentaires. Serait-il possible de me dire un jour à l'avance quand une personne vient me livrer? c'est dommage que je ne sois pas à la maison. C'est juste ça sinon je n'ai pas de remarques que de dire MERCI pour tout ce que vous faites.
que l'Etat aide
Etant jeune papa qui vient de se séparer avec une pension, des frais fixes mensuels qui ne sont pas comptabilisés dans le budget lors du calcul de la pension, j'attends surtout un soutien alimentaire car certains mois sont difficiles à faire face.
le gros souci chez nous c'est le budget entretien de notre véhicule. Mais celui-ci est compris dans le montant alloué par le service social. Pour moi il faudrait plus d'aide dans ce sens car le véhicule est important pour le travail et lorsqu'on a des enfants
j'attends d'elles qu'elles m'aident en cas de besoin et qu'elles jouent un rôle dans la récupération des marchandises qui partent à la poubelle (acte écologique)
merci pour l'aide alimentaire
qu'elles arrivent à transmettre un message politique qui prend en compte les familles qui ont choisi ou pas d'avoir un parent qui travaille et l'autre qui reste à la maison en tant que mère ou père au foyer. Chez nous c'est un demi-choix car notre petit garçon a une maladie et demande beaucoup de présence.
trouver de l'aide pour des appartements à prix modéré, d'avoir de la facilité pour un avocat gratuit, de l'aide pour mieux se nourrir correctement
je souhaite ne pas dépendre de l'aide
de l'aide
plus aider les gens suisses qui travaillent et qui n'arrivent pas à tourner
de l'aide alimentaire
je ne prétends rien, je prends ce qui vient
aide pour trouver du travail
que l'Etat donne les moyens de nous aider
je venais au café partage lorsque c'était aux Halles, mais pas la Tour
nous aider, on a besoin, merci
que cela continue
une petite aide temporaire
ils font déjà de leur mieux

qu'ils puissent venir en aide pour de bon
trouver du travail
plus d'aide
que les enfants puissent grandir normalement
retrouver du travail, je n'aime pas rester sans travail
trouver un emploi, perdu à cause du Covid
je suis content de ce que j'ai
des choses pour les enfants, par exemple vélo, pour faire du sport
très bien pour l'instant
vacances, acheter des choses aux enfants, mais je ne peux pas
plus à manger
un peu plus d'aide financière
avoir un travail
vélo, sport pour les enfants
de l'aide pour la famille

Avez-vous des propositions d'offres/événements/services à votre attention ?

une association qui cible les besoins de gens pour leur venir en aide au niveau de la nourriture
non pas vraiment
Idéalement, pour les enfants, organiser des sorties, ou petits séjours en famille dans un parc, car activités hors de prix impossible, moyennant une participation modeste. Et pourquoi pas, des offres pour pouvoir aller chez le coiffeur? Réservez aux riches mais ça remonte tellement le moral
je pense qu'il serait bien utile pour ma famille ou toutes les autres familles qui ont besoin d'aide de demander si nous avons assez de couches ou lingettes, un bien indispensable pour nos enfants
Organiser des rendez-vous, des visites pour les retraités pour les gens simples. On a besoin de dialoguer pour oublier les soucis. Le covid nous handicape beaucoup.
J'espère que l'AI prendra une décision rapidement. Je regrette qu'en Gruyère il n'y ait pas plus de magasins où l'on peut faire réparer plus de choses comme la Bonne Combine à Lausanne.
qu'il y ait des prix sur les entrées au cinéma, piscine et journée de ski...
Restez les mêmes et un énorme merci pour tout et pour redonner le sourire à nos enfants. Merci infiniment.
des activités avec les enfants, des matins/après-midis café pour les mamans
merci à vous
pouvoir transmettre mon savoir-faire dans le bricolage, couture, tricots, essayer de nouveaux repas et tout ça dans la bonne humeur.
un coup de main de la part de l'Etat
nous écouter
non
en ce qui concerne les St Bernard du cœur, je n'ai rien à dire, je suis très contente des services rendus
ayant quitté le Tessin suite à un problème de travail, ma famille n'a pas le droit à l'aide sociale. De nous aider pour arriver à la fin du mois sans dette. Aider par exemple pour une formation adulte pour nous ouvrir d'autres portes
gestion/aide pour gérer les factures type soins dentaires etc, aide pour tenir un budget

juste les St Bernard du Cœur qui m'aident
Aide pour recevoir et remplir des documents importants comme les différentes demandes d'aide et la déclaration d'impôts
aide dans les démarches pour les soins dentaires ou autres soins pris par l'assurance maladie
conseils administratifs et juridiques ponctuels
juste merci pour votre aide
tout ce que vous faites est vraiment merveilleux, merci de votre aide et votre gentillesse
un peu d'aide au niveau de la nourriture pour économiser et rembourser nos poursuites. Et si dans le plus grand des miracles on peut avoir une aide financière pour nous remettre à jour ce serait merveilleux
dans un autre domaine, je suis aussi à la recherche d'association qui permet d'aider les jeunes papas au point de vue administratif et gestion d'un budget serré
des aides aux garagistes qui entretiennent les véhicules des particuliers en difficulté (sur bon du service social ou de différentes associations comme Caritas, St Bernard du cœur, afin de proposer des prix plus bas
rien en particulier, vous faites déjà un travail parfait. Sans des gens comme vous, les gens comme moi seraient obligés de voler pour manger et risquer des problèmes judiciaires. Merci pour tout.
peut-être moins de sucrés avec la nourriture que nous recevons, plus de protéines à la place, merci à vous pour votre soutien!
Avoir du travail
cela fait des semaines que j'essaie d'atteindre les cartons du cœur mais je n'y arrive pas

Regard sur les questions ouvertes.

Le public des personnes ayant répondu étant essentiellement des personnes venant pour un soutien alimentaire, il n'est pas étonnant de trouver beaucoup de remarques sur l'alimentation, ne serait-ce que pour remercier de l'aide reçue. Certaines personnes ont tenu à préciser une temporalité à cette aide (une aide temporaire). Je suis dans une situation difficile. Cette aide donne du baume au cœur et on souhaite : que chacun trouve l'aide dont il a besoin, même si c'est difficile de demander de l'aide ou que l'on n'aime pas trop demander.

Dans cet état d'esprit, il est intéressant aussi de relever trois justificatifs émis :

- *Aider des gens qui travaillent et qui ne s'en sortent pas*
- *Je suis à l'aide sociale et je n'arrive pas à joindre les deux bouts*
- *Plus (d'avantage) d'aide quand on n'a pas droit à l'aide sociale.*

Certains ont parlé

- *d'aide financière pour se remettre à jour, pour aller à la fin du mois sans faire de dettes ;*
- *de la nourriture pour économiser et rembourser les poursuites ou faire face aux frais qui ne sont pas pris en compte dans le budget (probablement de l'aide sociale)*

Au-delà de cette aide alimentaire, il n'est pas inintéressant de relever d'autres besoins :

De l'aide pour

- *trouver un appartement moins cher,*
- *la voiture (frais de garage), nécessaire pour aller au travail,*
- *les soins non couverts par la LAMal comme les soins dentaires*
- *un avocat gratuit,*

- trouver un magasin où on peut faire réparer des choses

Mais aussi de l'aide pour

- remplir les papiers administratifs comme les impôts, les démarches à faire
- la gestion, que ce soit le budget ou les factures à payer

L'aide est aussi souhaitée pour des besoins immatériels et en premier vient le besoin d'écoute.

- écoute et soutien quand cela ne va pas bien. Soutien pour parler. Soutien moral. Dialoguer pour oublier les soucis. Une aide psychologique autant qu'alimentaire.

Quelqu'un a écrit : Et pourquoi pas, des offres pour pouvoir aller chez le coiffeur ? Réservé aux riches mais ça remonte tellement le moral. Phrases que l'on pourrait rapprocher au stress que les gens qui ont recours à l'aide alimentaire doivent vivre avec pour corolaire le besoin de décompresser.

Devoir, à un moment donné, demander de l'aide, c'est aussi une rupture dans la vie : On ne nous connaît plus. On peut se sentir seul : Des visites pour les retraités.

Dans ces demandes de soutiens, transpire la préoccupation des adultes pour leurs enfants et en particulier le souhait que ces derniers ne subissent pas ou le moins possible les effets de ce que doivent vivre les adultes. Les parents n'ont pas seulement besoin de couches ou de lingettes pour leurs enfants. Ils aimeraient :

- des activités, sorties ou des choses pour les enfants (vélo, sport, piscine, cinéma, ski à prix modeste).
- que les enfants puissent grandir normalement même si les parents ne peuvent pas leur offrir des vacances ou acheter des choses pour eux. Il est mentionné par exemple le souhait d'un séjour en famille dans un parc avec une participation financière modeste

Dépendre de l'aide est une chape qui tombe sur la tête et ils sont plusieurs à souhaiter arriver à ne pas en dépendre et à arriver à sortir la tête de l'eau. Plusieurs parlent du travail

- arriver à trouver ou avoir un travail. Je n'aime pas à rester sans travail. Une aide pour la formation pour adultes.
- ou tout du moins avoir une utilité sociale et humaine : Pouvoir transmettre mon savoir-faire (bricolage, repas, couture...)

Et pour ce faire, il est également nécessaire que l'Etat y mette du sien. Il faut un coup de main de la part de l'Etat :

- Que l'Etat donne les moyens de nous aider,
- Qu'il prenne en compte ceux qui ne peuvent pas travailler à cause d'un enfant malade, par exemple.

Cette liste de propositions émises par les personnes ayant répondu au questionnaire reste très embryonnaire. Plus encore, ce qui frappe le lecteur est une relative passivité voire une incapacité à se projeter et/ou à se penser comme acteur/trice de son avenir. Pour contrer cette image, le groupe « Observatoire de la précarité » a décidé de compléter la démarche d'écoute des personnes ayant recours à l'aide alimentaire en organisant un Café Solidarités. Ce dernier aura pour but de donner la parole aux personnes en situation de précarité en Gruyère et de

leur permettre de s'investir dans des projets concrets. Ce sera l'occasion pour chacune et chacun de partager ses expériences, en tant qu'experts de sa situation : difficultés et défis, mais aussi pistes de solutions. L'objectif sera de déboucher sur trois projets-thèmes prioritaires choisis par les participants, puis de rassembler ceux et celles qui le désirent autour de ces projets.

La volonté de l'Observatoire de la Précarité - *Pouvoir d'agir en Gruyère* est, au-delà de l'urgence, de mieux comprendre la précarité en Gruyère, pour pouvoir y répondre sur le court, moyen et long terme.

S'appuyant sur les résultats du monitoring et sur le Manifeste pour la dignité du canton de Fribourg, il va mettre en place un Café Solidarités (selon la technique du world café) le 16 octobre 2021 pour favoriser une dynamique participative, favorisant le pouvoir d'agir des personnes en situations de précarité.

En conclusion :

La crise actuelle se traduit par une importante accentuation des inégalités¹⁴ : la capacité de faire face aux aléas de l'existence est largement corrélée aux ressources, de tous ordres, dont on dispose. Les traumatismes sont nettement plus durement vécus par les personnes déjà fragilisées, marquées par un cumul de vulnérabilités. Le fait de traverser une crise sanitaire ne devrait pas être une excuse pour faire passer au second plan la lutte contre les inégalités¹⁵.

Si les situations de précarité ont augmenté au moment de la pandémie, ce monitoring montre aussi que le recours à l'aide alimentaire n'est pas que conjoncturel, il est devenu structurel avec soit des salaires, soit des aides sociales qui ne permettent pas de vivre. Cela amène à des fragilisations dans tous les domaines de vie des personnes concernées avec des répercussions sur le long terme et donc une pérennisation de la pauvreté. Une bombe à retardement pour les années futures. Reprenons les propos de Mme Véronique Devise, présidente du Secours catholique Caritas France, « Nous avons beaucoup à partager avec les services sociaux en matière d'accompagnement. Ils sont parfois tellement débordés qu'ils en arrivent à se limiter au distributif. Or, je pense qu'on gagne à s'interroger sur ce que l'on veut pour le travail social, pour ensuite le faire remonter aux pouvoirs publics, aux conseils départementaux en premier lieu. Il faut prendre du recul sur le métier, le travail social ne peut se limiter à l'action et à la réponse à la demande. C'est l'accompagnement qui permet aux personnes de vivre à nouveau, pas la seule aide financière, qui pour autant demeure évidemment importante. Nous devons jeter des ponts et non ériger des murs, tisser du lien avec les plus exclus (détenus, migrants, personnes vivant à la rue...). Nous continuerons aussi bien entendu d'agir au sein des collectifs où nous sommes engagés. Les associations gagnent à se regrouper, à se concerter, pour croiser

¹⁴ REGAMEY C., « Accès aux prestations sociales : le coronavirus comme amplificateur d'obstacles » in *Dossier du mois de l'Artias*, juin 2021, https://artias.ch/wp-content/uploads/2021/06/Artias_Dossier_Juin2021_Acces_aux_prestations_sociales-le_coronavirus_comme_amplificateur_obstacles.pdf

¹⁵ Gzil F., cité par Les Petits frères des pauvres, Isolement des personnes âgées : les impacts de la crise sanitaire, p. 81, <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/isolement-des-personnes-agees-les-impacts-de-la-crise-sanitaire>

leurs réalités, identifier des points saillants, et réaliser des plaidoyers pour défendre les actions à mettre en place. »¹⁶

Pour rappel, la Confédération a fixé trois objectifs majeurs dans la lutte contre la pauvreté :

1. favoriser l'équité des chances dans le domaine de la formation ;
2. améliorer les mesures de réinsertion sur le marché du travail ;
3. lutter contre la pauvreté des familles.¹⁷

Même si nos données ne permettent pas de mettre en évidence un besoin particulier au niveau de la formation, ces trois objectifs semblent faire sens¹⁸.

¹⁶ <https://www.ash.tm.fr/professions-et-travail-social/veronique-devise-le-travail-social-ne-peut-se-limiter-a-l'action-et-a-la-reponse-a-la-demande-secours-catholique-672556.php>

¹⁷ <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/28691.pdf>

¹⁸ Pour approfondir la question des recommandations aux communes, un document belge peut être très utile : https://www.luttepauvrete.be/publications/2019_Recommandations_lutte_locale_contre_pauvret%C3%A9.pdf